



INFORMATION À LA POPULATION

Mise en place d'un ÉCOPOINT

📍 Lieu : Route du Collège 32
(parking à côté de l'administration communale - en face du cimetière)

Équipements disponibles

- 2 bennes pour ordures ménagères
- 1 benne pour verre
- 1 container pour habits usagés



⚠️ Les bennes à l'ancienne déchetterie seront supprimées.

Collecte du compost

📍 Lieu : Ch. de la Cotze 25 - Chez M. Serge Martin

Merci de respecter les directives ci-dessous :



Collecte des encombrants

À titre d'essai, la Municipalité organise un ramassage des encombrants :

 Date : Lundi 27 avril 2026

Les objets doivent être déposés au bord de la route le jour de la collecte.

Objets exclus du ramassage

- Appareils électriques et électroniques
- Déchets spéciaux (ampoules, médicaments, tubes néon, peinture et vernis, etc.)
- Pneus
- Substances spontanément inflammables, explosives ou radioactives.
- Déchets organiques compostables.
- Tous déchets valorisables (papier, verre, textiles, métaux).

Conditions

Cette collecte est destinée aux déchets incinérables :

- qui ne peuvent pas être placés dans un sac de 110 litres
- ou dont les dimensions sont supérieures à 60 cm

⚠ Tout objet non ramassé par l'entreprise de voirie devra être évacué par la personne ayant déposé le matériel sur la route.

Nous vous remercions de votre collaboration pour une commune propre et respectueuse de l'environnement.

La Municipalité